

Séquence proposée par Catherine HIEU VERDONNET

Le 2 avril 2012

TITRE DE LA SEQUENCE : La mise en nourrice sous l’Ancien Régime (XVIIe-XVIIIe siècle)	
I. SITUATION DE LA SÉQUENCE	
Niveau concerné	11 ^e HARMOS
Nombre d’heures prévu	2 X2 périodes de 45 min.
Place de la séquence dans la programmation : -Pas de pré-requis	Les Temps modernes
II. GRAMMAIRE de l’histoire : <i>étrangeté du passé et périodisation</i>	
Objectif d’apprentissage : * La question de la périodisation est évoquée pour montrer que la pratique de mise en nourrice va se modifier	<p>Étrangeté : Montrer ce qui peut (nous) paraître étrange dans cette pratique de mise en nourrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elle est largement répandue aussi bien dans les milieux modestes que riches - Elle persiste même si elle est une cause importante de la mortalité infantile - L’éloignement du nourrisson (dans l’espace et dans le temps) <p>Périodisation* : Dès le milieu du 17^e siècle bien ancrée dans les mœurs et perdue jusqu’au 18^e siècle pour décliner avec l’émergence du sentiment de l’enfance. Conséquence de ce nouveau rapport à l’enfant : la diminution de cette pratique « massive » de mise en nourrice</p>
Concepts :	Nourrice- Allaitement mercenaire-
Élément déclencheur	« L’arrivée des nourrices » peinture à l’huile sur toile d’Etienne Jaurat (XVIIIe siècle). Inv. n°990. 1742. « Musée d’art et d’archéologie de Laon, Aisne ».

Au préalable, une mise en garde : faire attention aux choix des images et des textes.

-Ne pas prendre des images où l’on voit la poitrine généreuse des nourrices, ni choisir des

passages où il est question de termes comme « mamelles »...

III. DEROULEMENT DE LA SEQUENCE :

En trois temps :

TEMPS 1 . Approche du sujet par :

- L'élément déclencheur
- Définition précise de « nourrice »

→ **Élément déclencheur** : Présentation de la peinture « L'arrivée des nourrices » sans montrer le titre du tableau. [Image 1]



↳ Observation des détails par les élèves. Ils devraient arriver à se poser ces différentes questions mais possibilité d'orienter le questionnement si les idées s'épuisent :

- Que peuvent bien faire toutes ces femmes ?

- Pourquoi tant d'enfants ?
- L'âge des enfants ?
- De quelle catégorie sociale appartiennent ces femmes ?
- Où se passe la scène ?

Enfin, suite aux éléments trouvés et si la question n'a pas été soulevée, leur demander : « Quel genre de métier ces femmes peuvent-elles pratiquer ? »

Réponse : Elles sont nourrices

Demander aux élèves en quoi cela consiste, qu'est-ce que cela signifie ?

- Ils vont peut-être donner une définition « actuelle » d'une nourrice.

Mais dans le contexte de notre séquence :

→ Définition du terme « nourrice » :

= Femme qui *allaite* l'enfant d'une autre, c'est-à-dire qui *nourrit* le nourrisson avec son propre lait.

« Allaiter » = « nutrix » en latin.

TEMPS 2. Amener les élèves à découvrir qu'il existe différentes figures de nourrices :

Pour cela, présenter les différentes images et peintures.

Distribution du corpus documents et les élèves travaillent par deux. [Images 2-3-4]

Après observation, ils devront :

- a) classer les nourrices en trois catégories (sans que ces catégories soient au départ nommées)

Prêter attention à l'habillement, à la coiffe de l'enfant et de la nourrice. Au décor.

- b) définition des catégories

La nourrice des rois	La nourrice de la bourgeoisie	La nourrice de la campagne
Image 2	Image 3	Image 4

- c) commenter les vers au-dessous de la gravure (image 4):

Pour faciliter la lecture, une retranscription faite en français moderne : [TEXTE 1]

A ces soins empressés, à tout ce mouvement,

Qui ne croirait ici reconnaître une Mère

Dans son véritable Élément ?

*Ce n'est pourtant qu'une Etrangère,
Qui pour un modique Salaire,
Vend au premier venu ses peines et son Sang
Et livrée au plaisir peut-être la Maman
Songe autant à l'Enfant qu'au Père.*

[- Relever ici ce qui conduit une mère à mettre son enfant chez la nourrice. Ce point ne sera pas traité car trop « périlleux » car en rapport avec l'intimité du couple mais les raisons de la mise en nourrice seront abordées sous **Temps 3.**]

- Relever dans ce passage ce qui incite une nourrice à prendre **chez elle** un enfant.

Réponse : [la nécessité économique](#)

Travail de l'enseignant (pour changer le rythme de la séquence)

Explication du contexte: La mise en nourrice est une **pratique** très répandue en France pendant l'Ancien Régime¹ : Dès sa naissance, l'enfant est envoyé à la campagne chez la nourrice qui a été choisie pour lui et il y reste durant les premières années de sa vie.

Plus rarement, et dans les milieux aisés seulement, la nourrice vient vivre sous le toit familial pour y remplir ses fonctions.

Comme les élèves ont pu le relever sous le **point 2 (petit rappel)**

Il existe différentes nourrices selon pour qui elles travaillent :

- une famille appartenant à la noblesse
- une famille de riches commerçants
- une famille plus modeste d'artisans ou de marchands

Ainsi, nous pouvons dresser une **typologie** (voir lexique) de la nourrice :

1. Les nourrices des rois
2. Les nourrices de la bourgeoisie
3. Les nourrices de la campagne

Il est encore à ajouter, que les **milieux urbains** faisaient largement appel aux nourrices.

¹ Pratique largement répandue en Europe également mais en France, on y avait recours d'une manière plus significative.

Ce qui nous amène à considérer :

TEMPS 3.

A. Les raisons

B. Les conséquences de cette pratique de mise en nourrice.

A. Lecture d'un extrait pour saisir une des **raisons** de la mise en nourrice :

[TEXTE 2] : (avec ajout)

« Mme d'Épinay avait prié son mari de la laisser nourrir elle-même son enfant : c'était un moyen *bizarre*, elle l'avouait, mais très doux, de se le rendre plus cher.

« Que voilà bien, répondit-il, une de ces folles idées qui passent quelquefois dans la tête de ma pauvre petite femme ! Vous, nourrir votre enfant ? J'en ai pensé mourir de rire. **Quand même vous seriez assez forte pour cela, croyez-vous que je consentisse à un semblable ridicule ? Non, assurément. Ainsi, ma chère amie, quoi que puisse être l'avis de MM. les médecins, perdez ce projet de vue absolument, il n'a pas de sens commun. Quelle diable de satisfaction peut-on trouver à nourrir un enfant ? Quelles sont les caillettes qui vous ont donné cette idée ?** ». ²

Note pour les élèves : Mme d'Épinay (1726-1783) femme de lettres et amie de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)

Question posée aux élèves :

Comment l'idée de Mme d'Épinay est-elle considérée par son mari? Et pourquoi ?

Réponse : l'idée d'allaiter est considérée comme extravagante

→ Pour une question de mœurs (dans le sens de coutume).

Il était plus dans la normalité de ne pas allaiter soi-même son enfant que de le faire.

Travail de l'enseignant : il doit présenter les autres raisons afin de faire avancer la séquence

Les autres raisons sont :

² Voir introduction p. X in Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou de l'éducation*, Librairie Garnier Frères, Paris, 1986 [1762]

- Pour soulager les femmes de leurs obligations maternelles : allaiter leur enfant
- Pour éloigner les enfants des préoccupations quotidiennes du couple : la nécessité économique du travail des mères s'accommode mal des tâches maternelles, d'autant plus que l'enfant est **sevré** (voir lexique) assez tard.
- Par souci esthétique
- Par crainte de l'épuisement
- Pour avoir un autre enfant plus rapidement, surtout si la famille attend encore la venue d'un fils. L'allaitement a pour effet d'espacer les naissances car la fécondité est amoindrie en cette période.

Par ailleurs, une idée générale au XVIIIe siècle : L'air sain de la campagne est favorable aux enfants.

Toutes ces raisons font, de ce qui était d'abord une habitude bien établie de la mise en nourrice, de cette pratique, une coutume allant de soi.

B. Conséquences

Mais cette pratique de mise en nourrice est qualifiée de dangereuse. Pourquoi ?

Amener les élèves à réfléchir sur les risques possibles de la mise en nourrice

Observation **[images 5 et 6]**

Image 5 : voyage à dos d'âne (ou entassés dans des charrettes- image 1)

Image 6 : relever les éléments pouvant représenter un danger pour l'enfant.

Réponse : La nourrice distraite tient négligemment l'enfant qui semble vouloir s'échapper de ses bras. L'attention de la nourrice est détournée (similitude avec image 4).

Travail de l'enseignant : il synthétise ce qui a été dit par les élèves

Ainsi, les décès des nourrissons chez les nourrices étaient très nombreux pour différentes raisons :

- a) Le transport des nourrissons de la ville à la campagne était fatal pour les plus fragiles
- b) Ils étaient victimes d'accidents, de négligence
- c) Ils pouvaient subir de mauvais traitement
- d) Manque d'hygiène
- [e] Ils reçoivent autre chose que le lait (prévu) de la nourrice : lait animal, farine diluée dans de l'eau, alcool dans les bouillies pour endormir. *Ce point est ajouté par l'enseignant pour donner un tableau plus complet]*

Malgré les conséquences dramatiques pour l'enfant, cette pratique se poursuit car :

→ revenir aux raisons Mais ajouter que le rapport mère-nourrisson n'était pas le même que maintenant : beaucoup d'enfants naissaient et beaucoup d'enfants mourraient dans les premiers mois. Les parents n'avaient le temps de s'attacher à l'enfant.

Ce n'est qu'avec la conscience de l'enfance que les rapports vont changer.

Pour terminer, dernier travail de réflexion avec les élèves : reprise du texte 2 mais complété (2 bis) et mettant en évidence cette émergence du sentiment pour l'enfant.

Commenter les paroles de M. d'Épinay : « Mais quelle diable de satisfaction peut-on trouver à nourrir un enfant ? »

Conclusion :

1. La diminution de cette pratique est due à un changement progressif des mentalités : les discours de la médecine, des penseurs tels que Rousseau ont largement contribué à la diffusion d'une nouvelle vision des choses.
2. La perception de l'étrangeté d'une pratique (le recours aux nourrices) diffère totalement selon le temps où l'on se trouve.

Lexique :

L'allaitement mercenaire = pour désigner le recours aux nourrices ; s'oppose à l'allaitement maternel

Typologie = classification par type

Sevré, être sevré= ne plus allaiter

BIBLIOGRAPHIE

Edward Shorter, *Naissance de la famille moderne, XVIIIe-XXe siècle*, éd. Seuil, Paris, 1975

Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, éd. Seuil, Paris, 1973

Jean-Louis Flandrin, *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Hachette, Paris, 1976

Catherine Rollet, *Les enfants au XIXe siècle*, Hachette, Paris, 2001

Émile Rivière, *Les nourrices et leurs bureaux de placement parisiens, La 'Déclaration du Roy' de 1715*, Extrait du Bulletin de la Société historique du VI^e Arrondissement de Paris,

Paris, 1916

Article sur Internet :

Emmanuel Le Roy-Ladurie, « L'allaitement mercenaire en France au XVIIIe siècle » in *Communications*, 31, 1979. pp. 15-21.

doi : 10.3406/comm.1979.1466

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1979_num_31_1_1466

Sources :

Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou de l'éducation*, Librairie Garnier Frères, Paris, 1986 [1762]